



RUSP2 **ACTO Répulsif Pigeons Étanche** **SONORE**

Lire attentivement ces instructions avant d'utiliser l'appareil et les conserver pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Informations importantes : Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Usage extérieur (étanche IP44). Tenir hors de portée des enfants.

Ne jamais coller l'oreille sur l'appareil lorsque celui-ci est actif. L'appareil est prévu pour un usage sur la propriété privée de l'utilisateur. Les sons de l'appareil étant audibles, il est recommandé d'installer l'appareil à plus de 20 mètres d'un endroit qui pourrait gêner vos voisins si aucun obstacle ne vous sépare.

Fonctionnement : L'appareil repousse les pigeons. Il émet des sons audibles dans un rayon de 5 à 6 mètres devant l'appareil. Paniqués par ces sons, les pigeons ressentent un danger constant les poussant à quitter les lieux. L'appareil protège ainsi une surface de 20 à 40 m² des fientes et roucoulements. Grâce à l'émission de sons en fréquences modulées, il n'entraîne aucune accoutumance. Il faut attendre environ 2 semaines avant de constater un changement d'habitude sur le long terme.

À propos des ondes sonores : Elles rebondissent contre les surfaces lisses, mais sont absorbées par les matériaux mous tels que les plantes. Les ondes sonores ne traversent pas les murs ni les arbres, ni les objets.

Installation :

- Placer 3 piles 1,5 V (AA – LR6) (non fournies) dans l'appareil.
Remarques : Les piles doivent être insérées en respectant les polarités indiquées sur l'appareil. Les piles non rechargeables ne doivent pas être rechargées. Les différents types de piles ou les piles neuves et usagées ne doivent pas être mélangés. Les piles usagées doivent être retirées de l'appareil et rapportées au point de vente où elles ont été achetées pour entrer dans le système de recyclage ou déposées en déchetterie. Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période, il convient de retirer les piles.
- Utiliser la roulette pour mettre en marche l'appareil ainsi que pour régler le volume ; le témoin lumineux rouge fixe atteste du bon fonctionnement. Pour éviter toute gêne, il est conseillé de faire varier l'intensité dans la journée et l'éteindre la nuit.
- Poser l'appareil sur le rebord d'une fenêtre ou sur un meuble, face à la zone à protéger.
- Pour un résultat optimal, ne pas couvrir l'appareil ni le placer derrière de gros objets.

- L'appareil ne nécessite aucun entretien, le laisser fonctionner en permanence la journée pour éviter que les pigeons ne reviennent.
- Pour augmenter son efficacité, déplacer l'appareil de temps à autre.

Données techniques :

Alimentation électrique : 3 piles LR6/AA.

Consommation électrique maximale : 0,01 W.

Fréquences sonores : 2-3,5 kHz sinusoïdales.

Niveau sonore maximal : 103 dB.

Recyclage : Cet appareil doit être recyclé. Ne pas jeter dans les ordures ménagères ; le rapporter au point de vente où il a été acheté pour entrer dans le système de recyclage ou le déposer en déchetterie.



SOJAM

2 Mail des Cerclades - CS 20808 Cergy - 95015 CERGY-PONTOISE CEDEX – Tél. : 01.34.02.46.60 – www.sojam.fr